Pacé
ville & nature

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 13 10 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M.	DEPOUEZ Hervé
Mme	LE MARCHAND Régine
M.	BOUFFORT Bertrand
Mme	BOISNARD Karine
M.	BAURY Samuel
Mme	LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M.	CHARDIGNY Thomas
Mme	LE GALL Josette
M.	GARNIER Michel
M.	MOKHTARI Mustafa
M.	BABOU Cyprien
M.	ANDRÉ Sylvain
M.	BAUDY Jérôme
Mme	HERCEG GALESNE Zlatka
M.	GUILLEMET Eric
Mme	PAIMPARAY KANY Véronique
Mme	YSOPE Carine
M.	PERRUDIN Gildas
Mme	MONTESINOS Esther
Mme	CHARLÈS Mathilde
Mme	BRENDEL Charlotte
Mme	BROSSERON Christine
M.	LE MARCHAND Julien
M.	ROUAULT Philippe
M.	PHILOUX Pascal
M.	CHAIZE Alain
Mme	QUEMENER Anne Marie
Mme	ROBIN Amélie
Mme	CHARRIER Catherine
M.	DESMOULIN Gil
M.	JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 06/10/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :
M.BAILLY Cédric a donné pouvoir à M. LE MARCHAND Julien.
Mme D'HEROUVILLE Véronique a donné pouvoir à M. CHARDIGNY Thomas.

Étaient absents :
M. DESMOULIN Gil jusqu'à 20H40.

Secrétaire de séance :
Mme Nathalie Lefebvre Bertin

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_12-DE

ZAC Multisites Bourg-Clais Touraudière - Présentation du compte-rendu annuel (CRAC) arrêté au 31 décembre 2025

Le rapporteur,

- rappelle que par délibération n° 30/04 du 26 juin 2018, le conseil municipal a approuvé le dossier de création de la ZAC multisites sur les secteurs centre-bourg, Clais et Touraudière, après avoir approuvé d'une part le bilan de la concertation préalable par délibération n°27/03 du 12 février 2018, et d'autre part, le bilan de la procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) par délibération n°30/03 du 26 juin 2018.
- rappelle que par délibération n° 41/10 du 03 mars 2020, le conseil municipal a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC multisites dénommée Bourg, Clais et Touraudière.
- rappelle que, par délibération n°32/07 en date du 18 décembre 2018, le conseil municipal a approuvé le projet de traité de concession et désigné le concessionnaire de la ZAC Bourg-Clais-Touraudière.
- indique que le traité de concession signé le 07 mars 2019 a confié l'aménagement et l'équipement de celle-ci à la SNC Les trois lieux, dans le cadre d'une concession d'aménagement, pour une durée de 15 ans.

Le compte rendu annuel à la collectivité, rend compte des éléments suivants, arrêtés au 31/12/2025 :

- maîtrise foncière ;
- commercialisation ;
- livraisons et répartition des logements ;
- état d'avancement et planning des travaux ;
- compte d'exploitation cumulé au 31.12.2025.

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Considérant *l'avis favorable émis par la commission « opérations d'aménagement, prospective et environnement » lors de sa réunion du 07/09/2026 ;*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE :
du rapport qui lui a été présenté.

Quorum réuni : 31 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Nathalie LEFEBVRE-BERTIN.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.